



SOMMAIRE

Hauts-de-Seine - Yvelines :
une volonté commune p. 2-3

Vacan'Sports
Hauts-de-Seine p. 4-5

Marchés publics
et recrutement p. 6

Les décisions
du conseil départemental p. 7

Les travaux en cours p. 8

Assistants familiaux p. 9

Les actualités p. 10-11

Nautique
Hauts-de-Seine p. 12

Les assemblées départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont approuvé le 30 juin le regroupement volontaire des deux collectivités.

Hauts-de-Seine et Yvelines : un regroupement volontaire

Après une coopération de projets qui a démontré son efficacité, l'union des Hauts-de-Seine et des Yvelines est entrée, vendredi 30 juin, dans une phase plus institutionnelle avec le vote par les deux assemblées d'une délibération demandant au gouvernement le regroupement volontaire de nos deux Départements. J'insiste sur ces mots : regroupement volontaire. Diviser les territoires, opposer un centre et des périphéries, c'est ce qu'ont fait les Anglais en créant une coupure entre la métropole londonienne et le reste du pays et cela les a conduit au Brexit... C'est aussi ce que fait l'État quand il délimite arbitrairement la Métropole du Grand Paris, quand il impose la constitution d'intercommunalités ne correspondant à aucune réalité de terrain ! Ce que nous voulons, au contraire, c'est unir nos Départements en valorisant leurs identités, leurs contrastes. Faire vivre ensemble

l'urbain et le rural en conservant leurs complémentarités. Ce qui rend un territoire vivant et attractif, ce sont en effet trois choses. D'abord, une vision stratégique pour construire l'avenir. Un souci de la proximité ensuite, de l'attention envers chacun, pour rendre le présent plus agréable. Ça, c'est le travail des collectivités locales, et tout particulièrement des Départements. Enfin la troisième chose, la plus importante, ce sont les habitants, ceux qui se lèvent chaque matin pour travailler, inventer, apprendre, éduquer, prendre des risques, rendre des services, valoriser les lieux où ils vivent, valoriser leur patrimoine, parce qu'ils en sont fiers.

Patrick Devedjian
Président du conseil
départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Jusqu'au 30 juillet
Nautique Hauts-de-Seine
à l'Île de Monsieur à Sèvres

Du 11 juillet au 31 août
Un brin de lecture
à la Vallée-aux-Loups,
à Châtenay-Malabry,
à l'île Saint-Germain
à Issy-les-Moulineaux,
au parc André-Malraux
à Nanterre et au parc
du Chemin de l'Île à Nanterre

Jusqu'au 4 août
Vacan'Sports Hauts-de-Seine
dans sept sites départementaux

Jusqu'au 13 août
L'été Paris La Défense dans
les espaces publics du quartier
d'affaires

Du 15 août au 17 septembre
La 48^e édition du festival de
l'Orangerie à Sceaux





Hauts-de-Seine - Yvelines : une volonté commune

Les élus des deux Départements ont adopté le 30 juin une délibération demandant le regroupement des deux collectivités. Trente-cinq élus des Hauts-de-Seine avaient adressé un courrier au président du conseil départemental. Une demande similaire avait été menée dans les Yvelines. En cas d'accord du gouvernement, la nouvelle collectivité pourrait voir le jour le 1^{er} février. Nous reproduisons ici les grandes lignes du courrier adressé à Patrick Devedjian.

Depuis deux ans déjà, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont engagé un processus de rapprochement dont l'objectif est de proposer une vision plus ambitieuse pour nos territoires et pour leurs habitants. Ce regroupement est d'ores et déjà effectif d'un point de vue spatial avec la longue frontière commune à nos deux départements et les nombreuses infrastructures de transports qui les relient. Il n'est pas sans racine historique, nos deux territoires ayant déjà été associés étroitement dans le cadre du département de la Seine-et-Oise dont ils étaient, en tout ou partie, les composantes entre la Révolution française et 1968. Mais c'est tourné vers l'avenir que nous pensons qu'il offrirait des perspectives renforcées d'attractivité, de croissance et de création d'emplois, dans le cadre de l'aménagement du territoire équilibré dont nos deux collectivités ont fait le choix et que caractérisent la qualité de nos équipements publics, de nos espaces naturels et une forte densité culturelle.

Ce regroupement nous semble cohérent avec les objectifs de la politique nationale :

- > il s'inscrit pleinement au service et dans la perspective de la constitution d'une métropole capitale puissante et équilibrée. Notre conviction est, en effet, que l'une des conditions de la réussite métropolitaine est qu'elle recouvre l'ensemble du territoire de l'Île-de-France - Paris, petite couronne et grande couronne - plutôt que de rester circonscrite à l'hyper-centre urbanisé au détriment de la périphérie qui l'est moins. Sur ce territoire francilien, la région et la métropole doivent former une seule entité afin d'éviter la multiplication des structures, des coûts et des stratégies. À cette fin, une adaptation des compétences de la Région Île-de-France permettrait d'en faire une véritable région métropolitaine de Paris concentrée sur les compétences d'aménagement stratégique et d'attractivité économique.

- > le regroupement de nos Départements serait aussi pleinement cohérent avec l'objectif affiché par le gouvernement de diminuer

le nombre des départements sans les supprimer, afin de garantir la qualité d'un service public de proximité dans des domaines aussi essentiels que l'éducation, la solidarité territoriale et la solidarité sociale. Ainsi, dans la compétition que se livrent les grandes métropoles mondiales, nos deux territoires, très complémentaires constitueraient, une fois unifiés, un moteur puissant de développement pour la région métropole du Grand Paris.

Néanmoins notre initiative doit avant tout être regardée comme une initiative locale : il s'agit, comme ont pu le faire les élus de Lyon et du Rhône mais sur un schéma qui nous serait propre, de prendre notre avenir en main et de répondre aux demandes de nos administrés, en démontrant qu'il est possible d'accroître le dynamisme de notre territoire, de maintenir un service public de proximité de qualité tout en réalisant des économies grâce aux effets d'échelle et de mutualisation et à l'échange de nos meilleures pratiques. En effet, nos collectivités sont confrontées à des défis budgétaires et fiscaux considérables. La baisse drastique des dotations de l'État, le poids croissant des péréquations qui pénalisent les collectivités les mieux gérées, l'augmentation de la part non compensée des allocations individuelles de solidarité, ont privé en quatre ans nos deux Départements de la somme colossale d'un demi-milliard d'euros, qui a dû être compensée par des économies et des prélèvements fiscaux nouveaux.

Sans réaction de notre part, ces politiques de l'État, dont tout laisse penser qu'elles vont se poursuivre, laisseraient le choix dramatique d'avoir à renoncer à l'engagement constant de nos Départements en faveur d'une faible pression fiscale et d'un endettement limité ou de remettre en cause les politiques d'investissement au service des populations et la nécessaire solidarité que nous devons apporter aux zones urbaines et rurales les moins favorisées de nos territoires. Mais le plus grave est sans doute que l'orientation des financements d'État et de la Région sont depuis toujours structurellement défavorables à l'Ouest



francilien : nous devons largement compter sur nos propres forces pour financer les grandes infrastructures de formation supérieure, de recherche, de transports, de réseaux numériques, etc. (...) Ensemble, nous pouvons relever ce défi, là où, séparés, de nombreuses réalisations essentielles risquent de se révéler hors de notre portée.

Des économies importantes sont possibles à travers la mutualisation de nos moyens et ressources, tout en maintenant des services de proximité. C'est la démonstration que nous avons commencé d'apporter depuis dix-huit mois. Dans le cadre de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine, créé par délibération respective des assemblées des Hauts-de-Seine et des Yvelines en date du 5 février 2016, nos deux Départements ont d'ores et déjà mis en commun les moyens et les missions d'entretien de la voirie départementale, leurs services d'adoption et d'archéologie préventive ainsi qu'une politique systématique d'achats groupés. L'exercice au quotidien des missions qui y ont été mises en commun est salué comme une réussite opérationnelle et de performance économique. Mais l'enjeu va bien au-delà : il s'agit de se donner les moyens ensemble d'une plus grande ambition qu'illustrent déjà la création du puissant outil d'aménagement que constitue la Sem Citallios, fruit de la fusion de quatre Sem d'aménagement de nos deux Départements, ou le lancement effectif du projet de foyer d'accueil médicalisé des Mureaux, qui permettra d'accueillir sur notre territoire, plutôt que de les envoyer en Belgique, des personnes atteintes de handicaps psychiques ou de troubles du spectre autistique. Pour aller au bout de notre ambition, les complexités juridiques de la coopération interdépartementale sont cependant déjà vécues comme un frein ; elles ne permettent pas d'aller aussi vite qu'il le faudrait et engendrent par leur lourdeur une déperdition d'énergie administrative qui atténue l'impact des rationalisations effectuées. Une modification plus drastique de l'ordre juridique nous apparaît nécessaire afin que dans le cadre d'un Département plus puissant, offrant une large panoplie d'atouts et d'opportunités, nous puissions relever le défi

de maintenir une collectivité de proximité mais jouant pleinement son rôle dans la région métropolitaine de Paris, en s'appuyant sur des élus doublement légitimes, par leur désignation au suffrage universel direct et par leur connaissance précise des aspirations des habitants.

Un projet majoritaire

Selon le code des collectivités territoriales, pour que le regroupement de deux départements existants puisse être décidé par décret en Conseil d'État, il faut que quatre conditions soient réunies. Tout d'abord que ces deux départements appartiennent à la même région et que leurs territoires forment un ensemble d'un seul tenant. Deux conditions remplies : « *notre rapprochement est d'ores et déjà effectif d'un point de vue spatial avec la frontière commune à nos deux départements et les nombreuses infrastructures de transport qui les relient*, a expliqué Patrick Devedjian. Il n'est pas aussi sans racine historique, nos deux territoires ayant déjà été associés étroitement dans le cadre du département de la Seine-et-Oise. » Troisième condition nécessaire au rapprochement, il faut que la demande de regroupement soit inscrite à l'ordre du jour des assemblées à l'initiative d'au moins 10 % des membres de chacun des conseils départementaux. C'est ce qu'ont fait, par courrier, 35 élus des Hauts-de-Seine et 38 des Yvelines en sollicitant respectivement Patrick Devedjian et Pierre Bédier.

Vendredi 30 juin, une délibération portait donc sur la demande de regroupement des départements auprès du gouvernement. Délibération qui devait, c'est la quatrième et dernière condition, être adoptée de façon concordante par les deux assemblées départementales à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Ce qui a été le cas. Dans les Hauts-de-Seine (46 élus), le groupe de la Majorité départementale (moins une abstention) et celui des Indépendants ont voté pour ; le groupe Front de gauche et citoyen et les élus socialistes (huit élus) ont voté contre. Dans les Yvelines (42 élus), sur les 41 élus présents ou représentés, 39 ont voté pour et deux contre.



Des éducateurs diplômés d'État encadrent les jeunes tout l'été.

40 activités sportives gratuites dans 7 sites départementaux

Vacan'Sports Hauts-de-Seine et Nautique Hauts-de-Seine vont rythmer la vie des jeunes Alto-Séquanais cet été. Nouveauté 2017 : le stand up paddle sur le lac du parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne.

Du 10 juillet au 4 août, dans le cadre de Vacan'Sports, le conseil départemental propose aux jeunes Alto-Séquanais âgés de 6 à 17 ans de bénéficier gratuitement d'un dispositif sportif sur réservation pour les structures associatives et municipales ou en libre accès sur certains sites également ouverts aux individuels. Ce programme, encadré par des éducateurs diplômés d'État, est également ouvert aux jeunes porteurs d'un handicap : 603 places en réservation et 104 passages en libre accès en 2016. Vacan'Sports rassemble garçons et filles quel que soit leur niveau.

Les activités sur réservation se déroulent dans sept sites départementaux : le domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette et Vaucresson, le parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre, le parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne, le stade départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud, le parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, le parc nautique départemental de l'Île de Monsieur à Sèvres et le parc départemental de La Grenouillère à Antony.

Quant aux activités en libre accès, elles ont lieu au parc départemental des Chanteraines, au parc nautique départemental de l'Île de Monsieur et au parc départemental de La Grenouillère. Une seule condition : présenter une autorisation parentale ainsi qu'un certificat de non-contre-indication à la pratique du sport. 9 300 places (une place représente quatre heures d'activité pour un jeune) sont ainsi proposées de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h sur réservation et 13 350 passages sont prévus en libre accès de 10 h à 16 h.

Quels sports dans quels parcs ?

Une quarantaine d'activités sont proposées. Parmi elles, des sports traditionnels (football, volley-ball, rugby, tennis, tir à l'arc, boxe, football américain, athlétisme), des sports « urbains », acrobatiques et de danse (BMX, roller, skate, trapèze volant, trampoline, capoeira, salsa), des sports de pleine nature (parcours aventure, VTT, course d'orientation, escalade, kayak, aviron), des sports à découvrir (équitation, golf, plongée sous-marine), des sports d'été (beach-soccer, beach-volley, sandball, bungee-flying) et une nouveauté avec le stand up paddle : discipline dérivée du surf où le pratiquant est debout sur sa planche et se propulse à l'aide d'une rame. On retrouve notamment, en réservation, au parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne de l'escrime, du tchoukball ou de la pétéca sur la pelouse des Hautes-Bornes, de l'équitation au poney club UCPA 92 et de la plongée à la fosse Aqua 92. Au parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud : VTT, fun basket et tir à l'arc, parcours aventure ou le programme « Tous à vélo » pour les 6-8 ans. Au domaine départemental du Haras de Jardy à Marnes-la-Coquette : équitation, golf et tennis. Au parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux : poney. Au parc nautique départemental de l'Île de Monsieur à Sèvres : voile, aviron, beach-soccer et beach-volley. Au parc de La Grenouillère à Antony : piscine et beach-volley, tennis, BMX, sarbacane ou escalade. Au parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre : pêche. Les activités en libre accès sont aussi riches et variées : volley-ball, zumba, tchoukball, accrobugy,

1 501 073 €

c'est le budget 2017 consacré par le Département à l'opération Vacan'Sports Hauts-de-Seine proposée toute l'année à chaque période de vacances scolaires.

603

le nombre de places utilisées par des jeunes porteurs d'un handicap qui ont participé à Vacan'Sports l'an dernier.

22 650

places au total sont proposées : 13 350 passages en libre accès et 9 300 places sur réservation (1 place représente 4 heures d'activité pour 1 jeune).

trampoline, badminton, boxe, pétéca, football, ultimate et athlétisme au parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne ; grimpe aventure tyrolienne, trapèze volant, trampoline, BMX, salsa, capoeira, roller, skate, trottinette, bungy flying, fun basket, football, rugby, boxe ou sandball au parc nautique départemental de l'Île de Monsieur à Sèvres ; athlétisme, volley-ball, football, roller, skate, trottinette, salsa et boxe au parc des sports d'Antony. Renseignements et informations sur www.hauts-de-seine.fr ou 01 41 91 28 49

Sports nautiques en famille ou entre amis

Chaque mois de juillet, le conseil départemental propose l'opération Nautique Hauts-de-Seine à l'Île de Monsieur à Sèvres. L'événement qui a lieu jusqu'au 30 juillet est organisé par des clubs résidents (ACBB et Nautique Sèvres) et le comité départemental de canoë-kayak, et propose au public de s'initier gratuitement et en famille aux sports d'eau. En 2016, la 8^e édition a enregistré près de 8 000 participations. En aviron, des bateaux découvertes à quatre personnes et des yolettes à cinq personnes avec barreur (bateau pour entraînement et randonnée) sont mis à disposition. La voile est pratiquée à bord de quatre voiliers Seils, un voilier Neo et un bateau Pabouk, sous la direction d'un barreur (moniteur fédéral) et sous la surveillance de deux hors-bords sur lesquels sont embarqués deux moniteurs diplômés. Pour le canoë-kayak, le public dispose de neuf kayaks biplaces et de douze kayaks monoplaces, assorti d'un dispositif de sécurité composé d'un bateau à moteur. Sur le bassin d'esquimautage, un atelier sur le thème de l'éveil nautique et de l'initiation aux sports de pagaie est proposé aux jeunes de 6 à 10 ans sachant nager. Cette activité est organisée tous les week-ends et le 14 juillet de 14 h à 18 h. Le kayak, l'aviron et le canoë sont accessibles aux enfants de 10 ans et plus. Les mineurs doivent être accompagnés d'un tuteur (parent et/ou responsable associatif) afin d'attester que l'enfant est capable de nager au moins 50 m. Accès par le métro Pont de Sèvres ou le T2 station Musée de Sèvres - Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur - 4 avenue de Saint-Cloud à Sèvres. Ouvert à tous - Inscriptions sur place.



Joaquim Timoteo
Parti Socialiste

VACAN'SPORTS : EN ROUTE VERS PARIS 2024

Le dispositif Vacan'Sports doit apporter bien plus que la seule découverte par les jeunes Alto-Séquanais de nouvelles activités sportives près de chez eux ou dans les parcs départementaux. Il doit être l'occasion de transmettre les grandes valeurs du sport : tolérance, respect, honneur, esprit d'équipe, solidarité, coopération... Vacan'Sports doit également s'inscrire dans la mobilisation nationale pour les J.O. 2024 et être un des vecteurs de l'engagement de notre Département en faveur de la candidature de la ville de Paris.

LE DOSSIER DU MOIS



Jeanne Bécart
Groupe Majorité départementale

UN DÉPARTEMENT ATTENTIF À CEUX
QUI NE PARTENT PAS EN VACANCES

Cet été encore, le Département offre aux jeunes la possibilité de se divertir et de faire du sport. Ainsi, avec Vacan'Sports Hauts-de-Seine, les jeunes de 6 à 17 ans qui ont malheureusement comme point commun de partir peu ou pas du tout en vacances pourront, du 10 juillet au 4 août, découvrir une quarantaine d'activités sportives sur sept sites départementaux : beach-soccer, trampoline, BMX, équitation... et avec comme nouveauté cet été le paddle au parc départemental des Chanteraines.



Sébastien Perrotel
Groupe Majorité départementale (UDI)

VACAN'SPORTS POUR TOUS !

Cette année, le conseil départemental des Hauts-de-Seine reconduit le dispositif Vacan'Sports. Notre Département poursuit donc son action sociale envers les jeunes Alto-Séquanais en leur proposant la pratique d'activités sportives d'une grande diversité. Cette année encore le dispositif est accessible aux jeunes en situation de handicap. Ainsi ces derniers pourront profiter pleinement des différents ateliers et leur permettre au même titre que tous les enfants de passer un été sous le signe du sport.



Olivier Larmurier
Majorité départementale, groupe des Indépendants

VACAN'SPORTS : PLUS DE 40 ACTIVITÉS
POUR LES 6-17 ANS

L'opération Vacan'Sports du conseil départemental est de retour cet été partout dans les Hauts-de-Seine. Les jeunes Alto-Séquanais pourront profiter gratuitement d'une série d'initiations et d'animations sportives qu'ils connaissent ou en découvrir de nouvelles. Ce dispositif, encadré par des éducateurs sportifs diplômés d'État, rassemble tous les jeunes, quels que soient leurs centres d'intérêts. Des activités sont également proposées pour les jeunes handicapés. De belles occupations estivales en perspective !



Lauren Genthon
Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

LA JEUNESSE MÉRITE L'ENGAGEMENT
DU DÉPARTEMENT

Le dispositif Vacan'Sports permet à des jeunes de découvrir des pratiques sportives durant les vacances scolaires. Ce dispositif doit être relayé dans toutes les communes des Hauts-de-Seine afin qu'il profite au plus grand nombre, à tous les jeunes qui ne partent pas en vacances. Le droit aux vacances n'étant pas un droit pour tous. Notre groupe agit au quotidien, dans tous les domaines, pour que la jeunesse alto-séquanaise ne soit pas le « parent pauvre » du Département qui réduit d'année en année son engagement pour elle.

Mettez vos compétences au service de nos grands projets

Marchés publics

Entretien horticole du parc départemental des sports de La Grenouillère

Le marché concerne la gestion horticole des terrains de sport et des espaces verts au sein du parc départemental des sports de La Grenouillère. Ce site se compose de terrains de sport (rugby, football et tennis) sur 11 hectares (y compris les espaces verts d'accompagnement) et d'un centre aquatique sur 5 hectares (y compris une zone boisée).

Lieu d'exécution : Parc départemental des sports de La Grenouillère, 148 avenue du Général-de-Gaulle, 92160 Antony.

Travaux de remise en peinture de la passerelle de l'île Saint-Germain (OA 260)

La passerelle a été construite dans les années 1870 et franchit le petit bras de la Seine à Issy-les-Moulineaux. Elle permet l'accès au parking du parc départemental de l'île Saint-Germain et représente le seul accès pour les véhicules aux restaurants implantés sur cette partie de l'île. Le marché est destiné à renouveler la peinture dégradée par le vieillissement, notamment les poutres latérales et les garde-corps plus exposés aux intempéries.

Lieu d'exécution : RD 7 - Passerelle Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux.

Travaux d'installation et de réparation de clôtures et portails dans les parcs et jardins

Ce marché concerne des travaux d'installation et de réparation de clôtures, grillages, barreaudages, mains courantes et portails dans les parcs et jardins. Lieux d'exécution : Parcs, jardins, établissements sanitaires et sociaux, collèges, propriétés départementales sur toutes les communes du département ainsi que les établissements sociaux de Saint-Gervais-la-Forêt (41), Montluçon (03) et Noirmoutier (85).

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte et de programmer des alertes sur le portail Maximilien (www.maximilien.fr) ou bien de les consulter via le lien suivant : www.hauts-de-seine.fr/commande-publique

Recrutements

Un responsable du service administratif et financier

Au sein du service administratif et financier de la Direction de la Logistique et des Moyens généraux, vous supervisez et coordonnez l'ensemble des missions administratives, budgétaires et financières. Vous encadrez les activités de l'unité de suivi et prescription des marchés et assurez le conseil juridique de la direction dans les précontentieux. Vous participez à l'élaboration du budget de la direction et validez les procédures budgétaires au vu de la stratégie financière définie par le Pôle Ressources Humaines et Financières.

Profil : disposant de solides connaissances en matière de gestion budgétaire et comptable, vous avez une bonne maîtrise des bases de la comptabilité publique (M14) ainsi que du Code des marchés publics et des CCAG. Vous bénéficiez d'une expérience confirmée d'encadrement, idéalement acquise dans le secteur public, avec une bonne connaissance des différents modes de gestion des services publics. Vous êtes reconnu pour votre esprit d'analyse et de synthèse, votre rigueur, votre organisation et votre sens de la communication et de la négociation. Vous avez le goût du travail en équipe.

Réf : DWS.17.273

Chargé d'opération complexe hors scolaire Nord

Au sein du Service Maintenance Nord du Pôle Éducation, Sports et Construction, vous contribuez aux projets d'aménagements et de réhabilitations de sites complexes (stades Yves-du-Manoir, Chazotte, parc des Chanteraines...), en collaboration directe avec les responsables techniques de bâtiments. Vous appuyez également le chef de projets transversaux, notamment pour permettre la bonne prise en compte des problématiques de votre entité dans les dossiers transversaux. Vous apportez par ailleurs un soutien technique et administratif constant aux membres de l'unité et réalisez l'intérim du chef d'unité en cas de besoin.

Profil : issu d'une formation supérieure, vous connaissez les problématiques d'exploitation-maintenance et disposez d'une solide culture administrative des collectivités territoriales. Vous maîtrisez la réglementation et les procédures de marchés publics ainsi que les règles de la construction et la réglementation en vigueur. Capacité à résoudre des problèmes techniques complexes, à élaborer et piloter un budget requis.

Réf : AM.16.340

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences
2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.fr

COMMISSION PERMANENTE 19.06.17

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

17.156 Collège Anne-Frank à Antony - Désaffectation d'une emprise pour les besoins d'une opération de voirie.

17.164 RD 910 - Acquisition d'une emprise située 122-122 bis avenue du Général-Leclerc à Boulogne-Billancourt.

17.167 Aménagement de la place Foch à Nanterre - Convention sur l'analyse des impacts de l'évolution urbaine sur la circulation routière.

17.159 Aide départementale pour enfouissement de réseaux aériens basse tension de distribution publique d'électricité et de réseaux de communications électroniques.

17.150 Conventions de groupement de commande relatives aux travaux de signalisation horizontale et à la fourniture et pose de signalisation verticale entre le Département des Yvelines, l'EPI 78/92 et le Département des Hauts-de-Seine.

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

17.148 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat privé.

17.169 Société anonyme coopérative « Coop Habitat Paris Métropole » - Acquisition de parts sociales par le Département et accord pour la prise de participation au capital par Hauts-de-Seine Habitat.

17.149 Commune de Gennevilliers - Approbation d'un avenant n° 1 au contrat de développement Département-Ville (2016-2018).

17.155 Politique de la ville à Clichy - Aide à la commune et à l'Institut des Hauts-de-Seine pour l'implantation d'une École française des femmes.

FINANCES

17.152 Admissions en non valeur et validation des créances éteintes - 2017 - 1^{re} session.

17.153 Répartition des recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation routière - Année 2016.

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉS

17.143 Subventions de fonctionnement à l'association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance des Hauts-de-Seine (ADEPAPE 92) et à l'association « Les Mamans de Pablo ».

CULTURE

17.158 Conventions de parrainage dans le cadre de l'événement La Défense Jazz festival 2017.

17.166 Partenariat 2017 avec la Sacem dans le cadre de la 40^e édition de La Défense Jazz Festival.

17.176 Musée départemental Albert-Kahn : avenant au contrat de partenariat avec la Société Gédéon Programmes et convention de partenariat avec le musée du Jeu de Paume.

17.178 Musée du Domaine départemental de Sceaux - Emprunt d'œuvres pour l'exposition « Picasso devant la nature » du 15 septembre au 31 décembre 2017, prêt d'une œuvre à l'Établissement public du Château de la Roche-Guyon et acceptation d'un don d'un ensemble d'ouvrages et de revues.

17.170 Soutien aux associations des amis des trois

musées départementaux et subvention d'investissement à l'association diocésaine de Nanterre.

17.157 Contrat de cession de droits entre le Département des Hauts-de-Seine, la société A Prime Group et la société UFLY Drones, pour l'utilisation de prises de vue au moyen de drones de la Maison de Chateaubriand, pour la réalisation d'un documentaire.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

17.147 Autorisation de procéder à la cession de véhicules.

17.171 Ensemble immobilier Arena à Nanterre : modificatifs aux EDDV, acquisition et cession de volumes - Avenant à la VEFA de l'immeuble de bureaux Arena.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

17.165 Mise en œuvre du dispositif Initiatives Jeunes Solidaires pour l'année 2017.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

17.172 Programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance - Attribution de trois subventions d'investissement pour les communes de Boulogne-Billancourt, Clichy-la-Garenne et Courbevoie pour des dispositifs de vidéo-protection urbaine.

17.174 Programme départemental d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance - Année 2017 - Attribution de subventions de fonctionnement.

17.173 Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'association Epheta Année 2017.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

17.144 Pass+ Hauts-de-Seine - Approbation d'affiliation des organismes sportifs et culturels.

17.145 Subventions exceptionnelles aux collèges publics des Hauts-de-Seine.

17.168 Convention dispositif médiation éducative.

PERSONNES HANDICAPÉES

17.177 Protocole d'accord 2017 avec le Groupement d'intérêt public « Maison départementale des personnes handicapées »

SÉANCE PUBLIQUE 30.06.17

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

17.44 Demande de regroupement des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

17.37 Compte rendu des actions en justice intentées au nom et pour le compte du Département du 1^{er} février au 30 avril 2017 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

BUDGET

17.22 Comptes de gestion 2016 du payeur départemental.

17.23 Compte administratif 2016 du budget départemental.

17.24 Compte administratif 2016 du budget annexe d'assainissement.

17.26 Comptes administratifs 2016 des établissements départementaux à prix de journée globalisés dotés d'un budget annexe.

17.25 Compte administratif 2016 de la Régie THD Seine.

17.28 Budget supplémentaire 2017 du budget départemental.

17.27 Budget supplémentaire 2017 du budget annexe d'assainissement.

17.29 Budgets supplémentaires 2017 des établissements départementaux à prix de journée globalisés.

FINANCES

17.20 Rapport sur la gestion de la dette 2016.

17.21 Rendu compte d'encaissements d'indemnités d'assurances pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2017.

17.40 Association d'entraide des conseillers généraux de la Région Île-de-France (AECGRIF) - Abrogation de la délibération n° 17.37 CP relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement et attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de 2017.

TOURISME

17.42 Stratégie de développement touristique interdépartementale 2017-2021.

ENVIRONNEMENT

17.19 Avis du Département sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Île-de-France.

AFFAIRES SOCIALES

17.38 Compte rendu des aides attribuées au titre du fonds de solidarité pour le logement (FSL) pour le 1^{er} trimestre 2017 et présentation du bilan de l'activité du FSL pour l'année 2016.

COMMANDE PUBLIQUE

17.35 État des travaux réalisés par la commission consultative des services publics locaux du Département des Hauts-de-Seine pour l'année 2016 conformément à l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales.

17.36 Compte rendu sur les marchés et avenants conclus aux mois de février et mars 2017.

CULTURE

17.39 Compte rendu sur les arrêtés, conventions, acquisitions d'œuvres d'art et documents patrimoniaux, pris par le président du conseil départemental, au nom du Département en vertu de l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales.

DÉSIGNATIONS

17.34 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein du conseil d'administration de l'établissement public Paris La Défense.

SPORTS

17.43 Mises à disposition gratuite des installations sportives du parc départemental de La Grenouillère à Antony.

PERSONNEL

17.30 Tableau des effectifs budgétaires départementaux pour l'année 2017.

17.31 Tableau des effectifs budgétaires de la Cité de l'enfance pour l'année 2017.

17.32 Tableau des effectifs du centre maternel « Les Marronniers » pour l'année 2017.

17.33 Tableau des effectifs budgétaires de la pouponnière Paul-Manchon pour l'année 2017.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.fr/rapports

Les principaux travaux

de juillet et août sur la voirie et dans les parcs départementaux



Chantier d'aménagement de l'échangeur Est de l'A 86 à Châtenay-Malabry.

Antony

RD 920 : avenue Aristide-Briand, entre la rue Auguste-Mounié et le carrefour de la Croix de Berny, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une continuité cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars 2016 pour une durée prévisionnelle de vingt-et-un mois.

Asnières-sur-Seine

> Avenue de la Redoute entre les Quatre-Routes et la rue l'Abbé-Lemire. Adaptation des réseaux d'assainissement aux aménagements du futur tramway T1, remplacement d'une canalisation non visitable, renforcement structurel d'un collecteur visitable et réalisation de galeries. Les travaux ont débuté en janvier 2016 et se poursuivront jusqu'en juillet.

> RD 7 : rénovation de l'éclairage public, quai Aulagnier, rue des Cabœufs, est prolongé à la rue du Jardin-Modèle. Les travaux ont commencé début décembre 2016 pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Bagneux

Rue des Meuniers, de l'avenue Louis-Pasteur à l'avenue Aristide-Briand (3^e tranche). Rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental jusqu'en septembre.

Bourg-la-Reine

> RD 920 : boulevard du Maréchal-Joffre, entre la place de la Résistance et la rue de Fontenay, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de douze mois.

> RD 920 : avenue du Général-Leclerc, renouvellement de branchements du réseau d'assainissement départemental jusqu'en août.

Châtenay-Malabry

Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain grâce à un tunnelier, d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existants le long de cette avenue, dans le cadre du projet du tramway T10. Les travaux ont débuté en novembre 2015 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson

A 86 - RD 986 rue du Général-Eisenhower : aménagement de l'échangeur Est avec la création de deux bretelles d'entrée et sortie sur l'A 86 au droit du parc d'affaires de la Boursidière et réaménagement d'un carrefour au croisement entre la RD 986 et l'avenue Galilée. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson - Clamart

RD 986 : rue du Général Eisenhower. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont débuté en juillet pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Châtillon - Malakoff

Avenue de Paris / Avenue Pierre-Brossolette, entre la Villa le Mesnil à Chatillon et la rue Étienne-Dolet à Malakoff. Travaux d'instrumentation permanente des réseaux d'assainissement départementaux jusqu'en mars 2018.

Fontenay-aux-Roses

RD 128 : avenue Marx-Dormoy entre la rue Boucicaut et l'avenue du Maréchal-Foch, rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont commencé en avril pour une durée prévisionnelle de six mois.

Issy-les-Moulineaux

> RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 boulevard des Frères-Voisin et Rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin, création de deux déversoirs d'orage et réfection du terrain de football. Janvier 2016 à mai 2018.

> Place Léon-Blum : renforcement du réseau d'assainissement départemental préalable aux travaux de la gare du Grand Paris Express jusqu'en août.

> Quai de la Bataille-de-Stalingrad : renforcement du réseau d'assainissement départemental préalable aux travaux d'un ouvrage annexe du Grand Paris Express jusqu'en juillet.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

RD 7 : quai de la Bataille-de-Stalingrad à Issy le Moulineaux et route de Vaugirard à Meudon. Aménagement des berges de Seine, déplacements des regards d'accès au réseau d'assainissement dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche. Novembre 2012 à août 2017.

Montrouge

RD 50 : rue Barbès, entre la rue François-Ory et l'avenue Lucien-Descaves. Rénovation de la chaussée et du trottoir pair, création de bandes cyclables bilatérales unidirectionnelles, rénovation de l'éclairage public et plantations d'arbres. Les travaux ont débuté en avril pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

Nanterre

Rue Sadi-Carnot entre l'avenue Georges-Clemenceau et la place Gabriel-Péri. Réhabilitation du collecteur et de ses ouvrages connexes (branchements, regards et galeries) jusqu'en décembre.

Vauclousson

RD 907 : boulevard de la République, entre le rond-point du Fer Rouge, la rue Émile-Testu, et la place Charles-de-Gaulle, requalification de la voirie. Les travaux ont débuté en septembre 2016 pour une durée prévisionnelle de neuf mois.



le Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine

recrute
des
**ASSISTANTS
FAMILIAUX**

Offrir une vie de famille

0800 307 793 (appel gratuit)



Lectures au vert



Depuis sept ans, le Département propose l'événement estival **Un brin de lecture** en partenariat avec des bibliothèques et médiathèques du territoire.

Le dispositif propose aux Alto-Séquanais ne partant pas en vacances une offre culturelle estivale de proximité. Ces rendez-vous sont gratuits et la programmation est pensée pour être accessible au jeune public et aux familles.

Pour cette édition 2017, deux salons de lecture sont organisés dans deux parcs départementaux, ponctués de spectacles, d'ateliers et d'animations. Les bibliothèques et médiathèques mettent à disposition une partie de leurs fonds d'ouvrages (romans, contes, nouvelles, bandes-dessinées...) et leur personnel expert sur les sites.

Le premier salon est ouvert jusqu'au 11 août au parc de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux avec la participation des médiathèques de Boulogne et Issy-les-Moulineaux. Le deuxième salon se déroule jusqu'au 31 août au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups (Maison de Chateaubriand et Arboretum) avec la participation des médiathèques d'Antony, Clamart et Chateaubriand-Malabry.

À ne pas rater : L'art du conte les 11 et 18 juillet au parc André-Malraux à Nanterre et Une déambulation littéraire et théâtrale les 18 et 27 juillet au parc du Chemin de l'Île également à Nanterre.

#etesobritish à Paris La Défense

L'été Defacto devient L'été Paris La Défense. Jusqu'au 13 août, le quartier d'affaires se met à l'heure de Big Ben et propose pendant plus de cinq semaines de nombreuses activités gratuites.

Après New-York (en 2015) et Rio de Janeiro (en 2016), direction Londres pour une ambiance festive et décalée : détente, cours de sport, ateliers, afterworks, concerts, *Fish & Chips*, musique *Brit pop*, cours de bonnes manières, etc. Parmi les nouveautés de cette 5^e édition : un habillage british, des *afterworks chill*, des *beauty trucks*, des ateliers musicaux, un jeu concours avec à la clef un séjour d'une semaine à Londres. Cet événement s'inscrit dans la mission de Defacto de donner vie aux espaces publics du quartier d'affaires et d'en faire une véritable destination loisirs. www.ladefense.fr



Attention à la canicule

Chaque année, la Préfecture des Hauts-de-Seine met en place une veille canicule jusqu'au 31 août avec la participation du conseil départemental.

Le Département participe à la cellule de crise départementale et alerte les centres de PMI, les centres locaux d'information et de coordination (Clic) et coordinations gérontologiques, les équipes médico-sociales de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), les espaces départementaux d'actions sociales (Edas), les crèches départementales, les établissements de personnes âgées et personnes handicapées relevant de sa compétence. Il décide, s'il y a lieu, de la mise à disposition aux maires de ses équipes de terrain (Apa, PMI, Edas) et vérifie la mobilisation des coordinations gérontologiques et des Clic. Le Département informe le Préfet en temps réel des difficultés rencontrées. Informations auprès de la plateforme téléphonique Canicule info service au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France), accessible tous les jours, de 9 h à 19 h.



1,8 M€

soit le budget alloué par le conseil départemental au foyer d'accueil médicalisé « La Maison en plus » à Vaucresson. Cet établissement héberge et accompagne quotidiennement seize personnes en situation de polyhandicap et seize personnes atteintes de troubles envahissants du développement (spectre autistique).

Sourire d'été jusqu'au 3 août

L'Institut des Hauts-de-Seine, avec le soutien du Département, propose un programme gratuit de sorties et d'animations pour 1 200 personnes âgées et seniors isolés.

Chez eux ou en maison de retraite, durant la période estivale, l'Institut des Hauts-de-Seine invite les seniors aux Après-midis Guinguettes. 800 personnes âgées vont profiter d'un après-midi de détente sur les bords de la Seine, sur l'Île des Impressionnistes à Chatou. Les représentations ont lieu de 15 h à 17 h les 17, 18, 25, 27 et 31 juillet et les 1^{er} et 3 août.

Pour les 400 personnes les moins mobiles, des animations chants et danses sont organisées dans les maisons de retraite. Les « Après-midis Guinguettes dans les maisons de retraite » ont lieu de 14 h 30 à 16 h, le jeudi 13 juillet à la résidence Greffulhe à Levallois et le jeudi 20 juillet à la résidence Les Marronniers à Levallois. 26 communes participent au dispositif : Antony, Asnières-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Chaville, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Garches, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, La Garenne-Colombes, Le Plessis-Robinson, Levallois, Malakoff, Meudon, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Saint-Cloud, Sceaux, Suresnes, Ville-d'Avray.

Tous les renseignements sur www.institut-hauts-de-seine.org

M14 : visite de chantier ouverte au public



Le Département et la RATP invitent le public à découvrir le chantier de la future station Clichy - Saint-Ouen dans le cadre du prolongement de la ligne 14 du métro.

La première visite a eu lieu le 21 juin. Deux autres sont organisées vendredi 11 août de 9 h à 12 h et mardi 5 septembre de 14 h à 17 h. Première étape du métro automatique du Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen se matérialise par un chantier complexe et de grande ampleur. Avec quatre nouvelles stations (Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy - Saint-Ouen et Mairie de Saint-Ouen), la ligne 14 desservira les quartiers du nord-ouest métropolitain en plein développement et améliorera les conditions de transport de ses 680 000 utilisateurs quotidiens. Le Département des Hauts-de-Seine finance le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen à hauteur de 40,3 M€.

Plus d'informations sur www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr

Musique de chambre mais pas que

48^e Festival de l'Orangerie de Sceaux
15 AOÛT - 17 SEPTEMBRE 2017
Musique de chambre

01 46 60 00 11 - www.festival-orangerie.fr

hauts-de-seine
Sceaux

Du 15 août au 17 septembre, le Domaine départemental de Sceaux accueille la 48^e édition du Festival de l'Orangerie consacrée à la musique de chambre mais aussi désormais à d'autres horizons.

Le succès de la programmation de nouveaux talents les vendredis a renouvelé l'esprit des lieux, conduisant la directrice emblématique du festival, Jacqueline Lœwenguth, et son directeur artistique Jean-François Heisser, à proposer pour cette édition 2017, quatre concerts « Génération 2017 » sur les seize à l'affiche. Par ailleurs, pour cette édition qui marque le retour du festival dans une Orangerie embellie par une année de travaux, « la voix humaine », chantée, ou parlée dans le cas de Didier Sandre, tiendra une place particulière dans la programmation. Le festival voit aussi son édition 2017 s'enrichir de nouveaux partenaires, comme *La Folle Journée de Nantes* pour offrir davantage d'éclectisme dans la programmation dont quelques « raretés » contemporaines...

Tarifs de 5 € à 35 €. Pass Concert : 20 € pour trois concerts au choix. Abonnement à partir de quatre concerts.

Réservation en ligne sur www.festival-orangerie.fr

Réservations par téléphone à partir du 20 juillet : 01 75 32 58 37

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Willy Labre, Getty Images/istockphoto, D.R.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009

Imprimé sur papier recyclé

**Voile
Canoë-kayak
Aviron**
Initiations gratuites
en famille

7 > 30 juillet 2017

Nautique

hauts-de-seine

Parc nautique départemental de l'Île de Monsieur // Sèvres